Votation populaire du 29 novembre 2026

La Suisse et sa politique d'armement à la croisée des chemins

Une analyse critique de la modification de la loi fédérale sur le matériel de guerre, entre défense nationale, neutralité et géopolitique

*par Ralph Bosshard**



Ralph Bosshard. (Photo mt)

Plus encore que la question de l'armée elle-même, c'est celle des exportations de matériel de guerre qui agite actuellement les esprits en Suisse. Le fait que le secteur de l'armement soit extrêmement politisé et que les Etats occidentaux, en particulier, utilisent les livraisons d'armes comme un instrument d'influence politique n'a jamais été aussi évident que dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Au cœur de ce climat politique mondial tendu, la Suisse est confrontée à une décision de grande portée: la modification de la «Loi fédérale sur le matériel de guerre» (LFMG) soulève, bien au-delà du domaine économique, des questions fondamentales sur l'avenir de la politique de sécurité fédérale, la nature de la neutralité et l'orientation politique du pays. La Suisse a plus que jamais besoin d'une stratégie d'approvisionnement.

L'assouplissement des dispositions relatives à l'exportation des équipements militaires suisses vise à soutenir l'industrie nationale et à renforcer la défense nationale dans un contexte mondial en mutation. Mais ce projet est extrêmement controversé.

La Suisse collabore avec des partenaires difficiles et doit mener une réflexion de fond sur la manière dont elle se procure l'équipement destiné à sa propre armée – une réflexion qui peut s'avérer douloureuse et désagréable. Un fossé profond s'est creusé entre les intérêts économiques de l'industrie de l'armement, les impératifs stratégiques de l'armée et les obligations de neutralité découlant du droit international.

Commerce des armes et neutralité

Pour comprendre la portée de la modification actuelle de la LFMG, il est indispensable de se pencher sur les fondements de la neutralité en droit international. La *Convention de La Haye sur les droits et devoirs des puissances neutres* de 1907, qui en constitue le fondement juridique initial, n'interdit pas en soi à un pays neutre de livrer des armes à des Etats belligérants.[1] Elle pose toutefois une condition décisive, à savoir le principe d'une stricte égalité de traitement: si un Etat neutre fournit du matériel militaire à une partie au conflit, il doit en théorie accorder également à la partie adverse le droit de commander ce même matériel. Dans la pratique actuelle de la guerre asymétrique ou «hybride», une égalité de traitement stricte est toutefois le plus souvent impossible ou politiquement inacceptable.

La réalité moderne de la guerre a par ailleurs considérablement réduit la zone grise du droit international. La Charte des Nations Unies ne reconnaît plus la notion de «pays neutre» au sens classique du terme, mais bien celle de «partie belligérante». Selon l'interprétation moderne, les livraisons d'armes ne suffisent certes pas à elles seules à conférer à un Etat le statut de partie belligérante. Mais dès que d'autres prestations s'y ajoutent, la situation change.

Les systèmes d'armement modernes sont extrêmement complexes; ils ne peuvent pas être

* *Ralph Bosshard,* lieutenant-colonel à la retraite, était officier de carrière dans l'armée suisse Il a notamment été instructeur à l'Ecole de l'état-major général et chef de la planification des opérations au sein de l'état-major de conduite de l'armée. Après avoir suivi une formation à l'Académie d'état-major général de l'armée russe à Moscou, il a été conseiller militaire spécial du représentant permanent de la Suisse auprès de l'OSCE, responsable de la planification au sein de la Mission spéciale d'observation en Ukraine et officier des opérations au sein du Groupe de planification de haut niveau de l'OSCE. Dans le civil, Ralph Bosshard est historien (maîtrise, Université de Zurich).

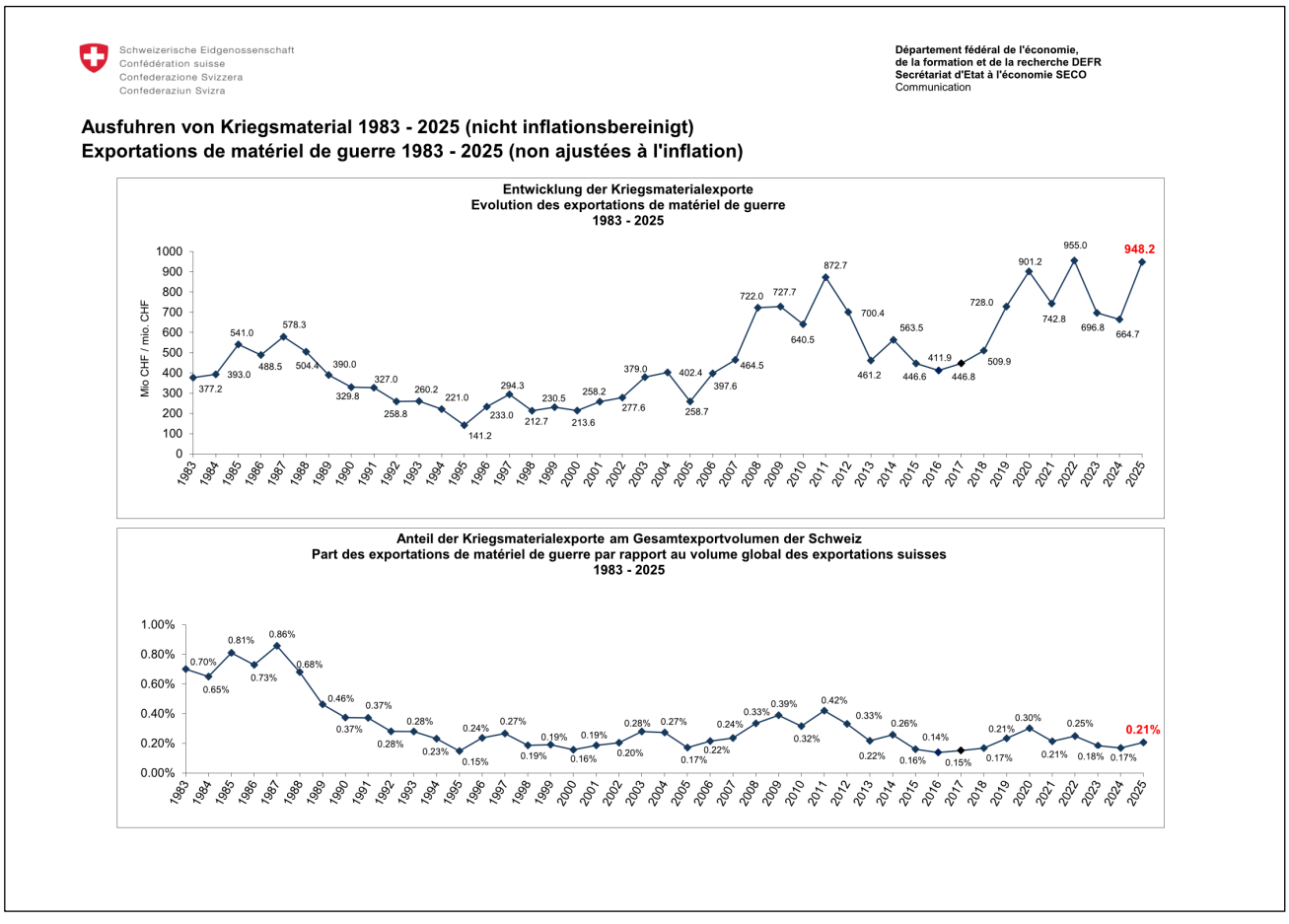
simplement remis à un client puis pratiquement oubliés. Au contraire, ils nécessitent une formation technique dispensée par le fabricant lui-même, un entretien continu, des mises à jour logicielles et un soutien logistique. Il est évident que les systèmes modernes ne peuvent être remis à une partie belligérante sans services de maintenance. Les munitions et les pièces de rechange sont des biens dont les armées n'ont besoin qu'en quantités modestes en temps de paix, mais dont la consommation explose littéralement en temps de guerre. De nos jours, quiconque vend du matériel de guerre fournit généralement aussi le *savoir-faire* et l'accompagnement – et devient ainsi inévitablement partie prenante du conflit. De ce point de vue, la ligne stricte adoptée jusqu'à présent par la Suisse en matière d'exportation de matériel de guerre n'était que la conséquence logique si l'on voulait préserver sérieusement son statut neutre. Or, certains souhaitent aujourd'hui affaiblir cette neutralité traditionnelle pour des raisons commerciales.

Le complexe militaro-industriel, souvent critiqué

L'imbrication entre la politique, l'armée et l'industrie à but lucratif n'est pas un phénomène nouveau, mais elle recèle des dangers considérables pour les Etats démocratiques. Nul autre que le président américain *Dwight D. Eisenhower* a mis en garde avec insistance, à la fin de son mandat, dans son célèbre discours d'adieu du 17 janvier 1961, contre ce qu'on appelle le *complexe militaro-industriel* (CMI).[2]

En tant qu'ancien général cinq étoiles et commandant en chef des forces alliées pendant la Seconde Guerre mondiale, Eisenhower parlait en connaissance de cause. Il avait vu de près comment, pendant la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis avaient dû consacrer environ 40% de leur puissance économique totale à l'effort de guerre, et quels efforts il avait fallu déployer pour revenir à un mode de fonctionnement en temps de paix.

Comparée à la situation mondiale décrite par Eisenhower, l'industrie suisse de l'armement fait figure de naine. Le secteur de l'armement à proprement parler ne génère qu'environ 0,12% du produit intérieur brut (PIB) suisse. Avec environ 5000 emplois à temps plein, ce secteur ne représente qu'environ 0,1% de l'ensemble des emplois en Suisse. Même en y ajoutant généreusement l'industrie *à double usage,* les branches civiles des entreprises d'armement ainsi que l'ensemble des retombées indirectes le long des chaînes d'approvisionnement, on aboutit à une



valeur ajoutée d'environ 35 milliards de francs, soit un peu moins de 4,5% du PIB – un chiffre généré principalement par les biens civils.[3] Dans l'ensemble, ce secteur est tout simplement trop petit pour pouvoir influencer la politique suisse au point de l'amener à s'engager dans un conflit armé. Le pouvoir du CMI dans ce pays est limité.

Une expérience douloureuse

De plus, l'histoire de la production suisse de systèmes d'armes complexes est marquée par de lourds revers. La Suisse a connu sa débâcle technologique et financière à la fin des années 70 avec le scandale du «Char 68», de fabrication nationale.[4] Sur le plan de la conception, ce char n'était même pas mauvais pour l'époque, mais le développement d'un système aussi complexe et de grande envergure pour un seul client, l'armée suisse, qui n'en a finalement acquis qu'un nombre modeste, s'est avéré bien trop coûteux financièrement. Mais à l'époque comme aujourd'hui, la Suisse ne souhaitait pas produire pour l'exportation. Lorsque de graves défauts techniques de jeunesse de ce système insuffisamment testé ont été mis au jour, cela a définitivement sonné le glas du projet *Char 68* – et pas seulement de celui-ci.

Dès 1958, la Suisse avait mis fin au développement de son propre avion de combat, alors même que ce projet s'était révélé plutôt prometteur. Deux crashs lors de vols d'essai ont mis fin au programme du P-16 des usines aéronautiques et automobiles d'Altenrhein. L'abandon de ce programme suscite encore aujourd'hui des débats controversés. Pour un volume d'acquisition de 100 avions, les coûts liés à un développement en interne étaient bien sûr élevés et lorsque l'*US Air Force,* après un intérêt initial, s'est retirée du programme, ce fut le coup de grâce. A l'époque, l'opinion dominante était que la Suisse avait un besoin urgent d'un avion de combat capable d'atteindre Mach 2. C'est sans doute une ironie de l'histoire que l'acquisition du *Mirage III* ait elle aussi provoqué l'un des plus grands scandales dans le domaine des marchés publics de l'armée suisse.[5]

De nombreux autres Etats développent et produisent aujourd'hui des canons, des véhicules de transport blindés et des systèmes d'armes de petite taille. Il n'y a aucune raison pour que les Suisses réinventent sans cesse la roue.

La Suisse a tiré les leçons de tout cela et a dès lors renoncé au développement et à la construction de grands systèmes. Depuis lors, la stratégie consiste à acheter des armes pour ainsi dire «prêtes à l'emploi» sur le marché mondial, puis à les adapter aux besoins spécifiques de la Suisse – l'«helvétisation» des systèmes, tant décriée, avait donc sa raison d'être.

Le dilemme du choix des partenaires: des impérialistes profiteurs et des contrats peu fiables

Comme la Suisse ne produit plus elle-même de grands systèmes, elle dépend impérativement de partenaires étrangers. Une question fondamentale se pose toutefois: avec qui faut-il coopérer? Trois des pays voisins directs de la Suisse, l'Allemagne, la France et l'Italie, figurent parmi les dix premiers exportateurs mondiaux d'armes.[6] Pour ces gouvernements, les livraisons d'armes ne constituent pas une entreprise purement défensive, mais une source de revenus lucrative et un moyen privilégié d'exercer une influence géopolitique. Ils produisent des armes pour leurs propres forces d'intervention et pour l'exportation mondiale. Même l'Allemagne, qui se pose en donneuse de leçons à l'échelle mondiale, se fait bien payer son engagement en faveur de la paix, de la stabilité, de la démocratie et des droits de l'homme.

Quiconque coopère avec les Etats-Unis, la France, l'Italie ou l'Allemagne doit être conscient de la dure réalité: ces puissances souhaitent exporter sans condition les composants fabriqués à l'étranger, y compris en Suisse. Les préoccupations suisses concernant le droit international et la neutralité, ainsi que ses restrictions strictes en matière d'exportation, sont perçues comme gênantes par ces partenaires.

C'est toutefois en cas de crise réelle que le plus grand danger menace la Suisse. Si jamais une nouvelle guerre de grande ampleur venait à se profiler en Europe centrale, les principaux fabricants d'armes donneraient systématiquement la priorité à leurs propres besoins nationaux. Au besoin, ils violeraient les contrats existants avec la Suisse et n'hésiteraient peut-être pas non plus à recourir à d'autres manœuvres douteuses pour conserver les armes pour eux-mêmes. Quiconque, en Suisse, n'a pas tiré les leçons des récents échecs en matière d'acquisition des systèmes américains *F-35* et *Patriot,* ignore la réalité.

On peut en conclure que la Suisse coopère peut-être avec les mauvais partenaires en ma-

tière d'armement. Les impérialistes profiteurs de Berlin, Paris, Bruxelles et Londres ne partagent ni les besoins défensifs ni les valeurs de neutralité de la Confédération.

Une mauvaise évaluation de la menace

Le débat autour de la révision législative en cours reflète un profond conflit idéologique. Les partisans de cette révision font valoir qu'il faut préserver la base industrielle de défense et les emplois qui en dépendent en Suisse, car sans exportations, l'industrie nationale mourrait et la Suisse perdrait son *savoir-faire* en matière de technologie de défense. Certaines personnes à Berne souhaitent également exploiter le climat de panique actuel pour justifier le renforcement prétendument urgent de la capacité de défense suisse dans un contexte géopolitique qui se serait détérioré: la Suisse devrait s'adapter aux nouvelles réalités afin de ne pas se retrouver isolée en cas d'urgence.

L'argument même de la «détérioration du contexte géopolitique» mérite d'être remis en question. La détérioration, incontestable, observée depuis la fin de la Guerre froide a été provoquée notamment par ces mêmes acteurs occidentaux qui exigent aujourd'hui le soutien de la Suisse. Pendant des décennies, ils ont harcelé d'autres Etats, se sont défendus là où ils le jugeaient opportun, ont ravagé des pays étrangers et ne parviennent désormais plus à les contrer militairement.

Pour la Suisse elle-même, il n'y a aucune raison de se lancer dans un réarmement précipité et dicté par la panique, car elle n'est guère menacée directement sur le plan militaire. Même si la Russie est actuellement mécontente en raison de la reprise irréfléchie des sanctions de l'UE par le Conseil fédéral suisse, cela ne devrait guère déclencher à Moscou de véritables plans d'attaque militaire contre la Suisse. Il existe encore toute une série de pays que la Russie considère davantage comme une menace que la petite Suisse.

Profiteurs de guerre et hypocrites moralisateurs

Sur le plan économique, les partisans de l'assouplissement de la loi souhaitent que la Suisse reste un partenaire fiable dans les chaînes d'approvisionnement internationales: si la Suisse interdit la réexportation de composants, elle sera exclue des projets internationaux – du moins de ceux menés en Europe. On peut également interpréter cet argument autrement: la Suisse devrait rejoindre le cercle des profiteurs de guerre.

Compte tenu de la faible importance économique de l'armement en Suisse, il n'y a toutefois aucune raison apparente pour que la Suisse se transforme en atelier d'armement pour des pays qui, aujourd'hui, craignent manifestement des représailles contre leurs propres fabricants d'armes et souhaitent externaliser ce risque.

Les profiteurs de guerre sont ces Etats qui ont encouragé l'Ukraine à enfreindre le «paquet de mesures de Minsk» de 2015, lui ont fait des promesses de protection intenables face à la Russie et lui ont explicitement déconseillé, au printemps 2022, d'accepter un cessez-le-feu concret.

Aujourd'hui, ces mêmes Etats se retrouvent sans solutions diplomatiques, ne veulent ou ne peuvent pas aider l'Ukraine de manière substantielle sur le plan militaire et n'ont d'autre chose à offrir que des livraisons d'armes coûteuses, qu'ils font d'ailleurs payer au prix fort. Quiconque s'associe à de tels acteurs doit en assumer les graves conséquences pour sa propre crédibilité.

La réponse de la gauche pacifiste à cet argument est toutefois tout aussi étrange, pour ne pas dire davantage. Par russophobie, une partie importante de la gauche politique s'était rangée du côté des partisans de l'OTAN lors de la campagne référendaire sur l'«Initiative pour la neutralité». Le fait que l'assouplissement de la neutralité complique l'aide humanitaire, qui est pourtant traditionnellement une préoccupation de ces milieux, n'avait aucune importance, il y a encore quelques semaines. Dans ce contexte, les lamentations concernant la libéralisation imminente des exportations d'armes, formulées par le secteur des organisations humanitaires – qui se pose souvent en moralisateur dans ces débats –, méritent un profond scepticisme. On ne peut pas à la fois fournir des armes à ceux qui réduisent les maisons des gens en cendres et, ensuite, distribuer des couvertures en laine pour passer pour un bien-pensant. Cela ressemble alors trop à une tentative d'apaiser sa mauvaise conscience.

Une stratégie suisse en matière d'armement plutôt que l'opportunisme et la corruption cachée

Une analyse impartiale montre que la LFMG modifiée est une tentative infructueuse de résoudre les problèmes sous-jacents de la politique de sécurité suisse par une ouverture opportuniste du

marché. Le véritable besoin urgent de la Suisse n'est pas un assouplissement des règles d'exportation du matériel de défense, mais une stratégie d'approvisionnement fondamentalement nouvelle, à long terme et autonome.

Une telle stratégie tournée vers l'avenir devrait impliquer de renoncer à la coopération avec les impérialistes opportunistes du voisinage de la Suisse. La Suisse devrait rechercher des partenaires qui ont des besoins défensifs similaires et qui défendent des positions tout aussi restrictives qu'elle-même en matière d'exportation de matériel de guerre – au lieu de s'accrocher aux grandes puissances.

Il convient également d'éviter la constitution de surcapacités sur le territoire national. L'industrie suisse ne devrait absolument pas développer de capacités d'armement destinées à la production de masse de munitions et de pièces de rechange. Ces biens sont à peine utilisés en temps de paix, mais consommés en quantités gigantesques en temps de guerre. Une exportation en période de crise soulève inévitablement à chaque fois la question de la violation de la neutralité et fait planer le risque d'une implication dans des conflits étrangers.

Une stratégie à long terme claire et inscrite dans la loi permettrait d'endiguer efficacement l'opportunisme politique rampant et la corruption politique latente. Il faut empêcher que les décideurs suisses ne se laissent influencer, dans le cadre de projets d'acquisition, par la perspective subtile de postes prestigieux et très bien rémunérés au sein d'organisations internationales, dès que la riche Suisse se lance une fois de plus dans un grand projet d'acquisition.

La modification de la *Loi fédérale sur le matériel de guerre* (LFMG) ne doit pas être adoptée comme une faveur accordée au secteur des exportations ou comme une prise de position idéologique, mais doit impérativement et exclusivement se subordonner aux critères stricts de la défense nationale suisse et de la neutralité rigoureuse.

A cet égard, le débat actuel passe à côté des besoins réels de la Suisse. La votation à venir place toutefois la Suisse, à un moment inopportun, face à un choix décisif. Elle doit décider si elle souhaite sacrifier sa neutralité armée, qui a fait ses preuves, au profit des intérêts d'une industrie de l'armement marginale et des jeux géopolitiques de partenaires étrangers, ou si elle souhaite s'engager sur la voie courageuse et exigeante d'une véritable stratégie de sécurité indépendante et défensive. A cet égard, un «oui» à la révision de la LFMG n'apporte aucun progrès.

Source: https://bene.swiss/die-schweiz-und-ihre-ruestungspolitik-am-scheideweg/, 30 octobre 2026

(Traduction «Point de vue Suisse»)

1. Voir «Convention concernant les droits et les devoirs des Puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre» sur le site de la Confédération suisse, disponible en ligne à l'adresse *https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/26/499_376_481/fr*, article 7: «Une puissance neutre n'est pas tenue d'empêcher l'exportation ou le transit, pour le compte de l'un ou de l'autre des belligérants, d'armes, de munitions, et, en général, de tout ce qui peut être utile à une armée ou à une flotte». Concernant la question des livraisons d'armes et de la participation au conflit, voir les Services scientifiques du Bundestag allemand: *Questions juridiques relatives au soutien militaire apporté à l'Ukraine par les Etats membres de l'OTAN: entre neutralité et participation au conflit,* Fachbereich WD 2 – 3000 – 019/22, 16 mars 2022, disponible en ligne à l'adresse *https://www.bundestag.de/resource/blob/892384/d9b4c174ae0e0af275b8f42b143b2308/WD-2-019-22-pdf-data.pdf*.

2 Cf. Peter Blunschi: *Eisenhowers Abschied: Die Warnung des Generals vor dem Militär*, bei 20Minuten, 20.01.2011, *https://www.20min.ch/story/die-warnung-des-generals-vor-dem-militaer-383300141369*.

3 Cf. BAK Economics AG (Hrsg.): *Die volkswirtschaftliche Bedeutung der Schweizer Rüstungsindustrie Studie im Auftrag des Staatssekretariats für Wirtschaft SECO,* Basel September 2021, *https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/70745.pdf*.
Cf. «Die volkswirtschaftliche Bedeutung der Schweizer Rüstungs- und Dual-Use-Industrie», hrsg. vom Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO), online unter *https://www.seco.admin.ch/dam/de/sd-web/WJ48lQLjdzbq/Infografik_BAK_Synthesebericht_Economic_Footprint_R%C3%BCstungsindustrie_und_Dual-Use-Industrie_Schweiz-%20DE.pdf*. Aktuell: «Schweizer Kriegsmaterial-Ausfuhren erreichen fast Rekordwert», bei swissinfo.ch, 11.03.2026, online unter *https://www.swissinfo.ch/ger/die-besten-inhalte-der-srg/schweizer-kriegsmaterial-ausfuhren-erreichen-fast-rekordwert/91073613*.

4 Cf. Helmut Hubacher: *Der kriegsuntaugliche Panzer 68. Wie die Schweizer Armee einst einen Panzer bauen liess, von dem alle wussten, dass er auf dem Schlachtfeld nichts taugt,* bei Basler Zeitung, 07.03.2018, online unter *https://www.bazonline.ch/der-kriegsuntaugliche-panzer-68-287692681613*. Cf. Marc Tribelhorn: *Der Pannenpanzer aus der Schweiz,* bei Neue Zürcher Zeitung, 25.02.2018, online unter *https://www.nzz.ch/schweiz/der-pannenpanzer-aus-der-schweiz-ld.1360466*. Etwas versöhnlicher ein Video dazu aus Deutschland: «Panzer 61 & 68 – Kurzvorstellung, Warum entwickelt?, Technische Besonderheiten», bei Säbelzahnmöwe, Video auf YouTube, 01.03.2026, online unter *https://www.youtube.com/watch?v=-ldGsBMgZtw*.

5 Cf. Karl Schwarz: *FFA P-16. Der Kampfjet vom Bodensee,* bei Flug Revue, 09.07.2022, online unter *https://www.flugrevue.de/klassiker/p-16-der-kampfjet-vom-bodensee/*. Rolf Müller: *Der glücklose Schweizer Kampfjet P-16,* bei Cockpit, 15.04.2020, online unter *https://www.cockpit.ae-*

ro/rubriken/detailseite/news/der-gluecklose-schweizer-kampfjet-p-16. Klaus Zaugg: *Wie die Schweiz eigene Kampfjets baute – ein dramatisches Kapitel Luftfahrtgeschichte,* bei watson, 01.01.2021, online unter *https://www.watson.ch/wissen/schweiz/534222089-wie-die-schweiz-eigene-kampfjets-baute-und-die-chancen-doch-verpasste.*

[6] Cf. Christoph Strack: *Neuer SIPRI-Bericht: Vor allem Europa rüstet auf*, bei Deutsche Welle, 09.03.2026, online unter *https://www.dw.com/de/sipri-bericht-2026-report-ruestung-verteidigung-waffen-exporte-europa-ukraine-russland/a-76246634*. Stefan Weinzierl: *SIPRI-Zahlen. Rüstung: Das sind die 10 Länder mit den höchsten Exporten,* bei Produktion, 10.03.2025, online unter *https://www.produktion.de/ruestung-aerospace/ruestung-das-sind-die-10-laender-mit-den-hoechsten-exporten/1702912*. Grundlage ist «SIPRI Arms Industry Database» auf der Homepage des Stockholm International Peace Research Institute SIPRI, 2026, online unter *https://www.sipri.org/databases/armsindustry*, mit Tabellen zu Ländern und Herstellern.